INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam Equities F Europe Conviction, FCP

Parts C - Distribution : FR0010071514

Autorité compétente: Autorité des Marchés Financiers
Société de gestion: Candriam France

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification: Actions Internationales.

Principaux actifs traités:

Actions européennes, Suisse et Norvège.

Stratégie d'investissement:

Sur la durée de placement recommandée, le fonds vise, en investissant dans les principaux actifs traités, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EUROPE (regroupe les actions représentant les capitalisations boursières des pays suivants : Autriche Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Pays-Bas). Le portefeuille sera composé au minimum de 75% d'actions dont les émetteurs ont leur siège social dans un Etat membre de la communauté européenne.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, le FCP s'appuie sur une sélection rigoureuse d'un nombre limité d'actions. L'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille au travers la confrontation d'une analyse sectorielle et d'une analyse des caractéristiques économiques et financières propres des sociétés.

Pour les résidents français, le fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions.

Le fonds peut utiliser les instruments dérivés (contrats à terme, options, swaps, ...) liés notamment aux risques de marchés des actions et devises négociés sur des marchés règlementés ou de gré à gré français et étrangers à des fins d'exposition et de couverture.

Indicateur de référence: MSCI Europe. Il est calculé dividendes nets réinvestis.

Fréquence des rachats: Sur demande, chaque jour, en France.

Les demandes doivent être reçues par RBC INVESTOR SERVICES BANK France en J ouvré avant 12 heures et seront réglées en J+3 ouvrés.

Affectation des résultats: Distribution.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Ce niveau de risque 5 découle essentiellement de l'exposition aux risques actions, devises.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

Le risque important pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur est le suivant:

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	1.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.83%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	0.16% - (20% par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission à savoir MSCI Europe).

Les frais et commissions acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

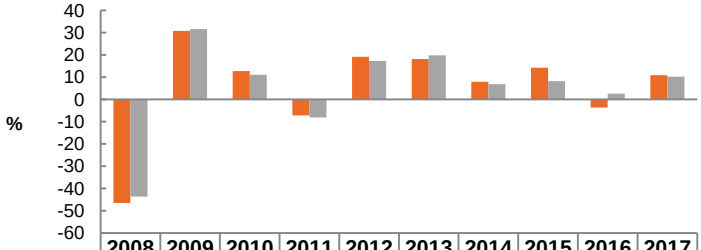
Frais courants:

Le chiffre communiqué est une estimation reflétant la situation actuelle des frais courants. Pour chaque exercice, le rapport annuel donnera le montant exact des frais encourus.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds	-46,5	30,8	12,8	-7,2	19,2	18,1	7,9	14,3	-3,6	10,9
Indice	-43,6	31,6	11,1	-8,1	17,3	19,8	6,8	8,2	2,6	10,2

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

Année de création de la part: 1987.

Devise: EUR.

Indicateur de référence: MSCI Europe. Il est calculé dividendes nets réinvestis.

* Performances réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Banque France.

Ce document décrit une catégorie de parts de Candriam Equities F Europe Conviction. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des catégories. Les autres catégories de parts existantes sont listées dans le prospectus.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment la valeur liquidative des parts est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Dès que disponibles, les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, seront accessibles via le site www.candriam.com. Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/09/2018.